

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 05 mars 2020**

Objet : Plan de financement pour la construction d'une d'infrastructure de télécommunications électroniques (depuis le réseau de desserte PBO vers la limite public/privé) sur la commune de Sarroux, St Julien Près Bort (19)

L'an deux mille vingt, le cinq mars à quatorze heures et trente minutes, le bureau du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-cinq février 2020, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 19 – 43 voix

Présents : 10 (dont 1 procuration) -22 voix

Votants : 10 Pour soit 22 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 1 voix - Président
Mme Hélène ROME – 5 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – 5 voix – 3^{ème} VP – donne pouvoir à JM Bost
Mr Yves RAYMONDAUD – 5 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 1 voix – 5^{ème} VP
Mr Vincent TURPINAT - 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Pierre CHEVALIER – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix
Mr Alain FAUCHER – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Président du Syndicat de la Diège
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Président de la CC de Noblat

Sont excusés :

Mr François VINCENT – 5 voix – 1^{er} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Mathieu HAZOUARD – 5 voix
Mr Christophe PATIER – 5 voix
Mr Alain LAGARDE – 1 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Nady BOUALI – 1 voix
Mr Didier BARDET – 1 voix
Mr Christian HANUS – 1 voix

Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Lors de la réalisation des études et des travaux de la ZAPM référencée « ADR-19252-LECH » située sur la commune de Sarroux / St Julien Près Bort, dépendante du NRO de SARROUX, le titulaire a informé, le syndicat mixte DORSAL, de l'absence de continuité des infrastructures d'accueil de Génie civil en domaine public pour desservir l'habitation de Monsieur Collard Joseph à Saunat sur la commune de Sarroux, Saint Julien Près Bord

Afin de desservir cette prise il est nécessaire de réaliser 44 ml de tranchée traditionnelle pour passer un fourreau jusqu'à la limite du domaine privé.

DORSAL a fait procéder au chiffrage de l'opération.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre du Jalon 1 FTTH et sera imputée sur le Budget Annexe Corrèze. Elle sera réalisée hors marché FTTH jalon 1 19, via une prestation sur devis.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 3 402.28 € HT

Le plan de financement suivant vous est proposé :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
Région NOUVELLE AQUITAINE	1 558.24 € HT	45,80 %
Département de la Corrèze	922.02 € HT	27.10 %
Syndicat de la Diège	922.02 € HT	27.10 %
TOTAL	3 402.28 € HT	100 %

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2020

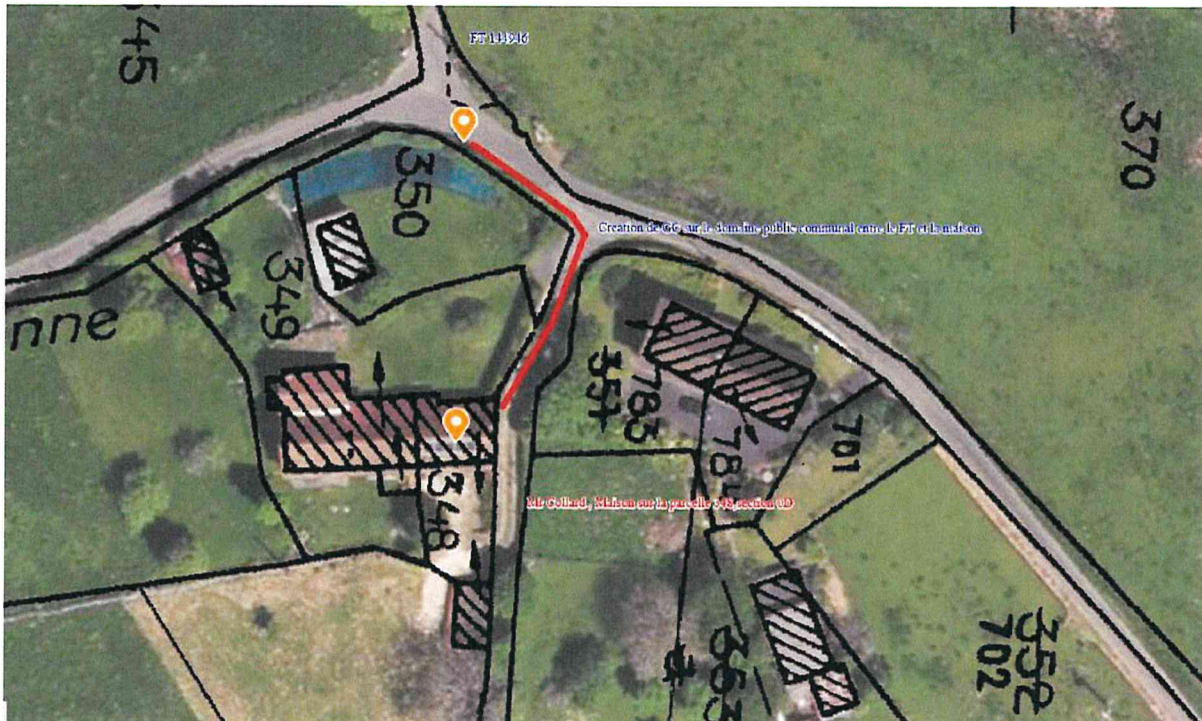
Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20200305-BUR13_13-DE

Plan de situation :

Adresse : Saunat, 19110 St Julien Prés Bort

Coordonnées GPS : 45.400357 , 2.443345



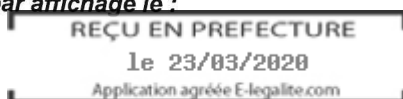
Après avoir délibéré, les membres du bureau décident, à l'unanimité,

- d'autoriser la mise en œuvre de cette nouvelle opération liée à la construction d'une infrastructure de télécommunications électroniques, sur la commune de Sarroux / Saint Julien Prés Bord en Corrèze,
- d'accepter le plan de financement de cette opération tel que détaillé ci-dessus,
- d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes dans le cadre du budget annexe Corrèze,
- d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :



99_DE-067-258728658-20200305-BUR13_13-DE